

MINISTÈRE DES ARMÉES

ÉTAT - MAJOR DES ARMÉES

ordre du jour n° 20

=oOo=

du général d'armée Thierry Burkhard
chef d'état-major des Armées

Officiers, sous-officiers, officiers mariniers, soldats, marins et aviateurs, d'active et de réserve, personnel civil des armées,

Aujourd'hui, lundi 15 août 2022, les derniers militaires français de l'opération BARKHANE présents au Mali ont quitté le pays et franchi la frontière nigérienne.

En 2013, l'armée française s'est engagée à la demande des autorités maliennes, pour combattre des groupes armés terroristes qui occupaient la moitié de son territoire et menaçaient Bamako. Nous avons lutté avec succès avec les forces armées de ce pays, et aux côtés de nos partenaires africains, européens et nord-américains, pour les empêcher de prendre le contrôle du Mali. Nous avons sans relâche combattu l'État islamique dans le Grand Sahara et le Rassemblement pour la victoire de l'islam et des musulmans, les empêchant d'abattre l'État malien. Nous avons également appuyé la montée en puissance des forces armées maliennes pour qu'elles puissent à terme protéger la population.

Ces réussites opérationnelles obtenues sur le sol malien, dans des conditions souvent éprouvantes, sont le fruit de l'engagement sans faille de tous les soldats, marins et aviateurs qui y ont servi. Je salue leur détermination, leur courage et leur compétence. La fin de notre présence au Mali n'enlève rien à la légitime fierté qu'ils peuvent continuer à ressentir du fait de l'accomplissement des missions qui leur avaient été fixées.

Le Président de la République a décidé en février dernier de quitter le Mali en raison des choix des autorités en place, jugés incompatibles avec notre action. Pour permettre le départ en bon ordre et en sécurité de ce territoire immense, les armées françaises ont opéré une reconfiguration d'une ampleur inédite, tout en poursuivant les opérations contre les groupes terroristes. L'opération BARKHANE a toujours représenté un défi logistique considérable. Pour cette manœuvre de réarticulation, les acteurs des chaînes logistiques ont fait preuve d'un surcroît de détermination et de pugnacité. Je les en félicite tout spécialement et je souligne leur savoir-faire, que peu d'armées détiennent.

Cette véritable « opération dans l'opération » a atteint ses objectifs alors que la situation sécuritaire présentait toujours des défis quotidiens, tant à cause des attaques directes de groupes armés terroristes, que du fait d'attaques informationnelles. Avec professionnalisme, nous avons transféré nos bases aux forces armées maliennes et internationales pour qu'elles puissent poursuivre le combat. Je félicite le général Michon pour les résultats opérationnels obtenus et pour la rigueur et l'intelligence avec lesquelles il a commandé la force BARKHANE durant l'année écoulée, car une manœuvre de réarticulation est toujours une phase délicate.

La maîtrise de la force a été le maître mot de l'action française au Mali durant les neuf années des opérations SERVAL et BARKHANE. La valeur des soldats, marins et aviateurs qui ont servi sur ce théâtre constitue la première raison des succès tactiques. Elle a toutefois été démultipliée par la participation au combat et l'appui aux opérations de nos alliés et partenaires africains, européens, d'Amérique du Nord et récemment du Moyen-Orient. La confiance qu'ils nous ont accordée est la plus belle preuve de l'importance des objectifs stratégiques que nous cherchons à atteindre et de la pertinence de notre manière d'agir.

À l'heure où se clôt ce chapitre important de BARKHANE, je veux rappeler le sacrifice ultime des 59 militaires français tombés au Sahel. Ils sont allés au bout de leur engagement. Nous ne les oublierons pas, nous n'oublierons pas leurs familles et nous continuerons à évoquer avec respect le souvenir de ces frères d'armes. Je veux aussi dire à tous nos blessés que nous resterons à leurs côtés. Nous tiendrons les promesses de notre engagement comme eux ont accompli leur devoir. Nous continuerons de soutenir leurs proches.

Depuis le 27 juillet 2022, le général Baratz commande la force BARKHANE. Il a toute ma confiance pour continuer la lutte contre les groupes armés terroristes en appui des pays du Sahel. En effet, la lutte contre le terrorisme reste une priorité de la France mais il est certain que ces groupes ne pourront être durablement défaits que par les armées africaines elles-mêmes. Conformément aux orientations du Président de la République, l'action de l'armée française va évoluer pour s'inscrire toujours plus en accompagnement des pays africains dans leur quête de sécurité et de stabilité. Notre action militaire s'articule désormais autour de propositions de formation et d'entraînement conjoints, ainsi que d'appui et d'accompagnement au combat des armées des pays partenaires lorsqu'elles le sollicitent. Nous devons coordonner ces formes de coopération avec nos alliés européens. Dans cet esprit, nous nous plaçons déjà en soutien de plusieurs forces armées nationales qui décident pleinement des opérations qu'elles conduisent.

L'évolution du volet militaire de l'action française s'inscrit dans un continuum large entre l'offre diplomatique, des partenariats rénovés et des actions de développement afin de bâtir, dans la durée, une intimité plus forte avec les armées africaines. Cette stratégie repensée répond aux évolutions de la menace en Afrique de l'Ouest, notamment aux nouvelles velléités

territoriales des groupes terroristes dans les pays du Golfe de Guinée. Elle permet également de s'adapter à la compétition intense qui se renforce sur ce continent, y compris dans le champ informationnel.

Face à ces nouveaux défis, j'ai confiance dans nos armées, leur inventivité, leur capacité d'adaptation collective et la compétence individuelle de chacun. Des liens forts unissent les armées françaises et certaines armées africaines. La connaissance mutuelle de leurs cadres et les combats menés en commun sont un terreau fertile pour adapter et développer nos partenariats. Par-dessus tout, notre volonté, valorisée par un cadre éthique solide et des forces morales vivantes, demeure inébranlable.

Soyons audacieux, en avant !

Le 15 août 2022



Numéro d'ordre général : 5272